

Finalement le Dr Beausoleil dit que les médecins doivent conserver ce droit, et il propose, appuyé par le Dr A. A. Waters, que le comité appointé afin d'étudier les moyens de prévenir l'exercice illégal de la médecine, dans cette province, soit aussi chargé de s'occuper de l'acte pharmaceutique, en tant que concernant les médecins, et fasse rapport à la prochaine assemblée. Adopté à l'unanimité.

L'Association Médicale de St. Hyacinthe demande que le produit de la contribution annuelle des médecins, soit reparté entre les différentes sociétés médicales de la Province, afin que ces sociétés puissent fonder des bibliothèques et que les différents districts se protègent eux-mêmes contre les charlatans. Le Dr St. Germain appuie cette demande.

Le Dr Dagenais, trésorier, dit que le Bureau ne peut faire des largesses, la contribution n'est pas forte et cette année, il y aura peut-être déficit.

Le Dr Marsil serait plutôt d'avis d'élever la contribution afin d'exercer une protection plus efficace et de fonder une bibliothèque médicale à Montréal.

Le Dr Ross dit que les fonds ne seront pas assez considérables pour permettre de fonder une bibliothèque sur des bases solides. Il faudrait d'abord exiger la contribution avec plus d'exactitude et pour cela, nommer des agents immédiatement.

Plusieurs médecins se plaignent de ne pas être protégés assez efficacement et demandent que le Bureau agisse énergiquement contre les charlatans.

M. MacKay est nommé agent du collège pour le district de Montréal, avec ordre de sévir contre les charlatans.

Le Dr Campbell, appuyé par le Dr Gibson, propose qu'à l'avenir le comité chargé d'examiner les diplômes et de délivrer les licences, se réunissent une journée avant l'assemblée du collège. Adopté.

Le Dr Beausoleil, secrétaire du comité chargé de préparer les amendements à la loi médicale, dit qu'il convoquera bientôt les membres de ce comité, afin de leur permettre de terminer leurs travaux assez tôt pour envoyer une copie des résolutions, à tous les membres du bureau au moins un mois avant l'assemblée générale.

Le 10^e Congrès International de Médecine se tiendra à Berlin, depuis le 4 jusqu'au 9 du mois d'août prochain. Une exposition médico-scientifique aura lieu à cette occasion. Le secrétaire général est le Dr O. Lassar, 19 Karlstrasse N. W., Berlin. Le Dr J. Stewart de Montréal, a été nommé pour favoriser l'organisation parmi les membres de la profession au Canada.